

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres a participé au CSAL du 07/05/2025 et a exposé les sujets que vous nous avez soumis.

Dès l'introduction la CFTC DGFIP a mis en avant qu'il subsistait plusieurs points à éclaircir, la directrice a proposé que ces points soient abordés en questions diverses.

1 Procès verbal du CSAL du 07/01/2025:

Le PV a été validé par l'ensemble des organisations syndicales.

2 Bilan de la formation professionnelle et plan de formation soumis au vote :

Le plan de formation a été voté favorablement par l'ensemble des organisations syndicales.

Le bilan des formations locales pour 2024 nous a été présenté avant la présentation au Collège départemental qui aura lieu le 03/06/2025. Ce bilan de formation a permis de mettre en exergue la projection d'un accès à la formation sous le prisme des économies budgétaires.

Au vu des documents présentés, la CFTC DGFIP locale a demandé quelle était l'évolution des effectifs concernant l'animation de formation. Le département des Deux-Sèvres dispose de 146 formateurs en 2024 (contre 119 en 2023). Par ailleurs, deux formations annuelles son organisée pour ceux qui souhaiteraient devenir animateurs..

Les chiffres:

En 2024, le nombre d'agents ayant suivi la formation de formateurs a dimuniué de 13,31 % ce qui s'explique notamment par le fait qu'une seule session au lieu de 2 a pu être organisée.

La e-formation sur la prévention des incivilités a soulevé plusieurs problématiques :

- ➔ 30 % des inscrits ont déroulé intégralement le module
- ➔ les agents l'ont trouvé trop longue

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres, regrette que cette formation n'ait pas rencontré l'intérêt des agents. Pour nous, elle est complémentaire à l'outil « signalfip » .En effet, elle permet d'agir pour la défense de l'agent qui ne sait pas toujours qu'il est dans un schéma d'incivilité pouvant engendrer un risque d'agression.

Aussi nous avons demandé un retour national sur cette formation. La Direction a répondu que comme les ré-inscriptions sur Sem@for se font à l'initiative de l'agent ou de son chef de service, il n'y a pas compte-rendu à Bercy.

Concernant, le nombre de stagiaires formés et le nombre de journée stagiaires suivies en 2024, **la CFTC DGFIP Locale aurait souhaité un comparatif de ventilation par année, en présentiel, en distanciel et en e-formation qui aurait permis une analyse plus fine.** Aussi, selon la répartition par catégorie, ce sont les agents C qui suivent le moins de formations.

Taux de participation 2024 par catégorie :

- ➔ Agents de catégorie A et A+ : 39,99 %
- ➔ Agents de catégorie B : 35,38 %
- ➔ Agents de catégorie C : 21,09 %

La CFTC DGFIP s'interroge sur la déclinaison des chiffres et rappelle que la formation professionnelle reste une opportunité pour l'ensemble des agents et qu'elle permet d'acquérir ou de conforter de nouvelles compétences.

Le bilan fait aussi état d'un taux d'absentéisme de 52,24 % pour la e-formation. Pour la Direction, ce taux se rapporte au désamour de la e-formation sur les incivilités et qu'il ne faut pas en conclure qu'il s'agit d'un rejet de la e-formation dans son contexte général.

Pour info :

- Les agents inscrits à une e-formation, qui ne peuvent pas y participer peuvent se réinscrire par le biais du chef de service ou directement via Sem@for. Le chef de service peut aussi être à l'initiative de la ré-inscription.
- La Direction a précisé que les agents qui ne trouvaient pas la formation voulue dans Sem@for pouvaient faire une demande auprès du service formation professionnelle.

Suite à la présentation du bilan des formations et de l'attractivité que peuvent engendrer ses dernières, la CFTC DGFIP des Deux-Sèvres a demandé pourquoi, Handi'Talent et Duoday n'avaient été ni évoqués ni analysés dans la présentation. Aussi, nous avons souligné que la mise en ligne d'Handi'Talents sur Ulysse 79 avait été tardif et n'avait pas permis une inscription sereine pour les agents en situation d'handicap.

Le programme Handi'Talents dont vous retrouverez toutes les informations sur le site national ulysse (<https://ulyse.dgfip/62982-agents-en-situation-de-handicap-participez-au-nouveau-programme-handitalents>) s'effectue sur une période de 6 mois et propose :

- des temps de rencontre collectifs avec des formations, de l'information et des témoignages ;
- des ateliers de partage d'expériences ;
- des sessions de coaching individuel.

La CFTC DGFIP Locale demande que le sujet Handi'Talent soit présenté lors du prochain CSAL.

En conclusion, la totalité des crédits alloués a été consommé soit 1 674K€.

Les économies d'affranchissement sont toujours d'actualité et feront de nouveau l'objet d'un point d'attention en cours d'année avec notamment plus d'optimisation de CLIC'ESI

3 Les autres sujets d'actualité Les Centres de Contact Professionnel :

Le SIE Départemental est rattaché au CC-Pro d'Alençon depuis le 29/04/2025. Il aura la charge de l'accueil téléphonique, et formulaires E-contact. Pour présenter ce sujet aux agents du SIE deux réunions se sont déroulées le 14/04/2025.

La CFTC DGFIP a demandé si d'autres missions seraient allouées au SIE, la Direction a répondu que pour l'instant ce n'était pas d'actualité. La transition environnementale :

Sur le plan de transition environnementale la DDFIP renforce sa participation.

La CFTC DGFIP Locale souhaite qu'un point d'information recensant l'intégralité des actions locales sur la transition environnementale soit mis en ligne sur Ulysse 79, à l'attention de l'ensemble des agents.

Les questions diverses :

La CFTC DGFIP des Deux-Sèvres suite au dernier CSAL a demandé l'avancement des points suivants :

- la mise en place d'un groupe de travail concernant le télétravail dans le département
- une communication par le service RH aux chefs de service d'une liste précisant pour chacun de leurs agents la date d'expiration de leur télétravail dans l'outil SIRHIUS
- la modification de la grille et la mise à jour de la fiche réflexe sur le bâtiment de l'avenue de Paris
- le calendrier d'intervention des travaux avec communication aux agents

La Direction a précisé que ces points étaient en cours et qu'ils seraient vus au prochain CSAL.

La CFTC DGFIP des Deux-sèvres a demandé la mise à jour sur Ulysse départemental du remplaçant du médecin du travail et de l'assistante sociale. La CFTC a également rappelé que le service des domaines avait besoin de sur-chaussures. La Direction a pris en compte nos demandes rapidement pour le bien des agents.